

Paris, le mercredi 18 octobre 2017

---

## Communiqué de presse

---

### **Villes de France salue les annonces du Gouvernement sur la lutte contre les déserts médicaux mais reste vigilante quant à leur mise en œuvre**

Cristallisée autour de la formule choc des « déserts médicaux », la question de l'accès géographique aux soins est devenue, au cours des vingt dernières années, de plus en plus prégnante dans la vie quotidienne de nos citoyens, y compris dans les villes. Elle est l'un des symptômes d'une fracture territoriale qui conduit à ce que les habitants se sentent aujourd'hui oubliés.

Nombre d'élus locaux, au premier rang desquels les maires des villes moyennes, sont confrontés à l'inquiétude voire au désarroi que suscite le départ à la retraite non remplacé du médecin référent ou des fortes carences de spécialistes dans les hôpitaux de proximité. Ils ont depuis longtemps tiré la sonnette d'alarme.

C'est dans ce contexte et au regard du creux de la démographie médicale à venir, qui aggravera les carences précitées, que nous tenons à saluer la présentation du plan gouvernemental pour l'égal accès aux soins dans les territoires.

Alors qu'aucune solution univoque ne semble exister pour lutter contre les déserts médicaux, il répond à notre souhait que toute politique publique en la matière privilégie la triple nécessité d'une démarche pragmatique, de soutenir les initiatives des acteurs de terrain et de mobiliser toute une palette d'outils. La proposition d'un « *panel de solutions adaptables à chaque territoire* » va ainsi dans le bon sens.

Pour autant, Villes de France sera vigilante quant à sa mise en œuvre. A cet effet, nous serons attentifs à la mise en place d'une évaluation effective et globale de l'efficacité des mesures du dispositif, ainsi qu'à la capacité du comité de pilotage ministériel de décider réellement d'éventuelles adaptations à apporter au plan.

Aussi, nous alertons le Gouvernement sur la nécessité de poser les jalons à un dialogue renforcé entre les élus locaux et les Agences Régionales de Santé, qui constitue un préalable dans le déploiement local du plan. Par ailleurs, Villes de France forme le souhait de la mise en place de mesures de régulations sur le conventionnement pour inciter à une répartition géographique plus juste des médecins sur l'ensemble du territoire.

En outre, nous accueillons positivement les mesures visant à doubler le nombre de maisons de santé pluri-professionnelles et de centres de santé, tout comme les mesures de simplification visant à renforcer l'exercice de la médecine libérale ou mixte dans les zones en tension et le développement de la télémédecine.

Villes de France est également favorable à l'ouverture de 500 nouveaux lieux de stage extrahospitaliers en ville, dont 350 pour la médecine générale et 150 pour les autres spécialités.

Nous attirons néanmoins l'attention du Gouvernement sur l'importance d'affecter ces nouveaux « internats de proximité » dans les centres hospitaliers des villes moyennes.

En effet, les moyens que le Gouvernement leur donnera seront déterminants dans la structuration d'une offre de soins équilibrée du fait de l'importance de leurs effets d'entraînement et de leur fonction de centralité vis-à-vis de leurs bassins de vie.

**Contact médias** : Echos des villes : Sophie Prévost – Tél. : 01 42 21 12 18

*Villes de France est une association d'élus pluraliste. Elle représente et accompagne les villes moyennes de plus de 15 000 habitants et leurs agglomérations, et regroupe ainsi près de la moitié de la population française.*

*Elle porte l'identité de ces territoires et défend leurs intérêts dans les débats de l'aménagement du territoire. Villes de France informe ses adhérents, réalise les études dont ils ont besoin, organise les événements qui les font connaître, valorise les positions communes sur les sujets majeurs pour la « qualité de ville » : gestion locale, développement économique et attractivité, innovation et enseignement supérieur, commerces et services publics, développement durable et qualité environnementale...*

*Villes de France est présidée par Caroline Cayeux, maire de Beauvais. Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse, en est le co-président.*

**Contacts**

*Nicole Gibourdel, Déléguée générale  
Nicolas Trouvé, Conseiller*

*Villes de France  
94 rue de Sèvres  
75007 Paris – France  
Tél. : +33 1 45 44 99 61  
[www.villesdefrance.fr](http://www.villesdefrance.fr)*